

DISCOURS DE VOEUX

Jeudi 26 JANVIER 2012

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé, de réussite, et de regretter que les règles de financement des campagnes électorales m'imposent de vous recevoir avec une certaine sobriété. Permettez-moi aussi d'avoir une pensée particulière, pour tous ceux, responsables d'associations et bénévoles, qui, dans les circonstances difficiles que nous connaissons, consacrent une part importante de leur temps, et souvent aussi de leurs ressources, à aider à et à soutenir ceux qui sont les plus durement touchés.

Car les vœux, cette année, s'inscrivent, partout dans un climat d'incertitude et, même plus, de profonde inquiétude.

Nous sommes confrontés, de façon immédiate, à des défis considérables : les déficits, le chômage, la faiblesse de l'Europe et de ses dirigeants.

D'abord, le défi des déficits publics et de la dette. Cette crise vient certes de loin. J'ai été, de 2002 à 2007, rapporteur spécial de

la Commission des Finances sur les engagements financiers de l'Etat, c'est-à-dire sur la dette publique. Et dans cette fonction, j'ai, comme l'a fait François BAYROU, tiré depuis longtemps la sonnette d'alarme sur les risques que faisaient peser nos déficits et notamment, sur l'effet « boule de neige » de la dette publique. L'une des raisons pour lesquelles j'ai apporté un temps, mon soutien à Dominique de VILLEPIN, est qu'il avait ramené le déficit en dessous du seuil exigé par le pacte européen de stabilité – 35,7 milliards d'euros de déficit en 2006. Je n'en écrivais pas moins à cette époque, que l'on était encore loin d'avoir stoppé la dynamique de l'endettement et loin d'assurer la soutenabilité des finances publiques.

Or, dès 2007, nous sommes repartis dans la spirale des déficits – ce que j'ai relevé à l'époque, en Commission des Finances. Ensuite, il y a eu la crise, mais comme l'ont fait ressortir les analyses de la Cour des Comptes, la crise n'explique les déficits que pour un tiers. Ce sont le laxisme budgétaire et les abandons répétés de recettes fiscales qui en expliquent les deux autres tiers. Nous avons accumulé en cinq ans plus de 500 milliards de dette publique. C'est sans précédent et si nous ne nous donnons pas rapidement les moyens d'arrêter cette hémorragie, nous irons dans une spirale plus redoutable encore, car elle sera

alimentée par la charge de la dette et par la hausse du taux d'intérêt.

Nous avons perdu dans cette dérive beaucoup de notre crédibilité et de notre poids en Europe. Nous l'avons hélas mesuré lors des crises successives de l'euro. Et désormais, ce sont l'économie et l'emploi – nous le voyons aussi hélas ici, dans le Bergeracois – qui sont atteints de plus en plus profondément par cette crise.

Or, je le vois dans chacune des réunions que j'ai l'occasion d'organiser. Les Français sont conscients de cette situation, et ils savent qu'on ne se rétablira que par l'effort et par la justice.

L'effort est nécessaire en termes d'engagement de chacune et de chacun, si l'on veut retrouver une capacité et une compétitivité économique. L'effort est nécessaire en termes de prélèvements et de maîtrise des dépenses si l'on veut réduire les déficits. L'effort est nécessaire en termes de régulation, notamment à l'égard des banques et des établissements financiers, si l'on veut maîtriser la spéculation.

Mais cet effort ne sera accepté que s'il se fait dans la justice, dans la solidarité et dans la transparence.

La justice, c'est d'abord la justice fiscale. Je me suis battu pendant trois ans contre le bouclier fiscal, et je sais qu'un effort en matière de fiscalité ne peut être accepté que si l'on demande d'abord à ceux qui ont les moyens de le faire, qu'il s'agisse d'impôt sur le revenu, de TVA ou de successions.

La justice, c'est aussi la solidarité, c'est la sauvegarde de notre système de protection sociale. Je suis mesuré sur l'idée de réforme du quotient familial, mais je dis qu'à titre personnel, je suis favorable à l'idée de « bouclier sanitaire », proposé par l'initiateur du RSA, Martin HIRSCH, et qui consiste, en matière de santé, à faire varier ce qui reste à la charge du patient, en fonction de ses revenus au lieu de dissuader les plus précaires d'accéder aux soins. Cette idée me paraît conforme à l'esprit de ceux qui ont créé la Sécurité Sociale, conforme aux exigences de notre temps de crise, conforme aussi aux principes mêmes de la Santé publique.

La transparence, c'est l'information et la justification claire des avantages et des rémunérations.

On nous parle beaucoup de l'Allemagne. Si l'Allemagne résiste mieux que nous à la crise, ce n'est pas parce qu'elle a institué la TVA sociale. C'est pour trois raisons beaucoup plus

profondes.

D'abord, parce qu'elle a su développer son réseau de PME, en donnant à celles-ci tout l'environnement nécessaire en termes de financements, d'innovation et de formation. Et j'y reviendrai tout à l'heure à propos du Bergeracois.

Ensuite, parce qu'elle a su placer la formation professionnelle, la formation permanente au coeur de son système. Une relation et des échanges permanents entre formation, production et innovation. Une continuité forte entre formation initiale et formation permanente. Une culture qui fait de l'investissement dans la formation l'équivalent des autres investissements.

Et j'en profite pour souligner l'enjeu que constitue ici dans le Bergeracois le futur Lycée des Métiers, l'inquiétude que l'on peut avoir si les effectifs et les formations du LEP de l'Alba ne progressent pas à un niveau suffisant pour atteindre celui prévu pour ce lycée, et plus largement la nécessité de relancer des réformes dont les lois Chaban-Delors avaient pourtant tracé, il y a longtemps, les lignes de force.

Enfin, la grande force de l'Allemagne, c'est le dialogue entre les partenaires sociaux. L'Allemagne a engagé dans les années 50 une expérience de cogestion qui a habitué ses partenaires à mettre systématiquement toutes les informations sur la table.

En Allemagne, le dialogue social est parfois rugueux et les grèves existent aussi. Mais le dialogue social est plus régulier, plus approfondi et il débouche souvent sur des choix qui reconnaissent des droits ou des avantages à toutes les parties et qui, surtout, cherchent à garantir l'avenir.

Enfin, on ne sortira pas de cette crise sans passer par l'Europe. Il faut plus de cohérence entre les Etats, par des exigences qui varient d'un Etat à l'autre parce qu'aucun n'est dans la même situation financière et dans la même situation de compétitivité, ce qui suppose des règles et des procédures plus intelligentes que la prétendue règle d'or. Il faut un prêteur en dernier ressort, qui ne peut être que la banque centrale européenne, qu'elle agisse ouvertement ou qu'elle agisse en faisant semblant de ne pas le faire, puisqu'en théorie, aujourd'hui, elle ne le peut pas. Et il faut enfin une source de croissance, car on ne résoudra ni le chômage, ni la crise de la dette, sans avoir de croissance. Or, la croissance ne vient pas toute seule. Il y a nos propres efforts pour

être plus concurrentiels. Il y a un besoin de stratégie face à des concurrents qui ne respectent pas suffisamment les règles. Mais il y a aussi d'un côté, des Etats européens qui doivent, en priorité, rétablir leurs finances, et de l'autre, une Union Européenne, qui n'a à ce jour aucune dette. Des voix s'élèvent depuis longtemps – celle de Jacques Delors, par exemple – pour demander que cette Europe s'engage dans des travaux de grandes infrastructures, des efforts d'innovation et de modernisation. C'est ce partage des rôles qu'il faut rapidement trouver si nous voulons vraiment surmonter la crise. Ce n'est pas une affaire d'eurocrates ou de technocrates. C'est une affaire de solidarité européenne. C'est une affaire de volonté politique.

Et je voudrais dire que ceux qui prétendent aujourd'hui nous faire sortir de l'Europe ou de l'euro, ne mesurent pas les abîmes dans lesquels nous entraînerait leur décision. A moins que ce ne soit un calcul destiné à leur donner un pouvoir sans possibilité de retour.

Au-delà, que de sujets à évoquer. Une lecture des institutions qui serve vraiment la démocratie – un président qui prend de la hauteur tout en dialoguant avec les Français, un gouvernement qui conduit l'action quotidienne, un Parlement qui retrouve sa capacité de proposition et de contrôle ; la nécessité d'une justice indépendante et dotée de véritables moyens de travail ;

l'affirmation d'une politique étrangère et d'une défense indépendantes –où l'on n'aille pas chercher, comme sur l'Afghanistan, les calendriers à Washington.

L'affirmation d'une politique étrangère tout court, ce qui n'est plus le cas quand pour satisfaire certains intérêts électoralistes, on se brouille avec l'un de nos meilleurs partenaires, la Turquie.

Je dirai aussi quelques mots sur les collectivités territoriales.

J'ai toujours été favorable à l'intercommunalité. Je l'ai montré en lançant le débat sur l'intercommunalité dans le Bergeracois dans les années 90. Je l'ai montré en créant avec d'autres le SMBGD et la communauté de communes de Bergerac Pourpre, et je suis convaincu qu'il faut des communautés plus grandes et plus fortes. Mais pourquoi avoir, dans le cadre de la nouvelle loi, mené cet effort avec au départ, si peu de concertation préalable et en laissant apparaître, dans plusieurs cas, des arrière-pensées politiques par trop visibles ?

Je reste très défavorable à l'institution des conseillers territoriaux. Nous sommes sur un territoire de zones rurales et de villes moyennes qui ont souvent du mal à se faire entendre des métropoles régionales, et nous avons donc absolument besoin des départements. Pourquoi vouloir affaiblir les départements ?

Pourquoi ne pas les fédérer au sein des régions disposant de compétences élargies en matière de développement économique et d'aménagement du territoire ?

Enfin, à force de transferts de charges et de suppressions de ressources remplacées par des dotations, on a enlevé toute autonomie et toute possibilité d'évolution aux ressources des collectivités. Pour que celles-ci aient un minimum de garanties, j'ai proposé il y a un peu plus d'un an, l'adoption d'une loi organique sur les finances des collectivités territoriales. Il leur faut de vraies ressources –pourquoi pas une fraction même limitée de certains impôts existants-, une véritable péréquation, une véritable remise à jour des bases, notamment celle des dotations elles-mêmes.

Toutes ces questions sont au cœur de l'élection présidentielle.

Je n'appartiens pas au MODEM. J'appartiens à la famille gaulliste et je me réclame de l'héritage du gaullisme de gauche et du gaullisme social, de René CAPITANT et de Louis VALLON, d'Edmond MICHELET et de Jacques CHABAN-DELMAS. Mais je soutiens François BAYROU parce que j'apprécie son courage, son réalisme, son intégrité et parce que je lui reconnais une filiation gaullienne dans sa volonté de rassembler.

J'en viens aux enjeux de la Dordogne et du Bergeracois.

Je n'ai pas été élu conseiller général pour faire de la polémique et du règlement de comptes, mais pour agir pour Bergerac et pour la Dordogne.

J'ai voté le budget du Conseil Général parce que j'estime qu'il répond globalement aux exigences que l'on peut avoir – pas d'augmentation d'impôt, une réponse sérieuse aux enjeux sociaux, la poursuite de l'effort d'investissement – et parce que je considère que l'abstention ne constitue pas une position politique. Le devoir d'un élu, c'est de prendre parti.

Mais j'ai bien l'intention de m'exprimer avec force et avec clarté chaque fois que cela sera nécessaire.

Je l'ai fait sur les enjeux économiques. Même s'il n'a pas de compétence de principe en ce domaine, le département est effectivement présent dans ce secteur. Mais cette action, indispensable en période de crise, indispensable face au poids de la métropole bordelaise, n'est à mon sens ni assez lisible, ni assez mobilisatrice. Je ne propose pas de reconstituer le comité

d'expansion, mais de créer une agence économique départementale, capable de travailler avec tous les acteurs concernés du territoire. M. CAZEAU proteste, mais je l'espère assez soucieux des intérêts de la Dordogne pour accepter ce débat.

Je pense que nous avons besoin d'une politique touristique plus ambitieuse. C'est bien de défendre la préhistoire et de réaliser une symbiose agriculture – tourisme dans le Sarladais. Mais il faut que nous fassions plus : faire plus en matière d'accès aux sites –le dossier de la voie de la Vallée dont on nous dit qu'il viendra après la déviation ouest de Bergerac est à cet égard essentiel- , faire plus en matière d'hébergement et faire plus en matière d'offres de loisir – outre le projet de l'ESCAT, je soutiens le projet de Carsac de Gurson.

Et je pense aussi que par-delà l'action efficace de la Banque départementale de Prêt, il faut que l'on engage dans ce département une véritable politique territoriale de lecture publique et de réseaux multimédias – notamment, par convention entre les villes principales et le département. C'est une affaire déterminante d'égalité des chances pour les scolaires et pour les jeunes de la Dordogne.

Je ne peux pas accepter, parce que c'est faire injure à tous ceux qui se battent pour le développement de notre arrondissement, que l'on déclare que le Bergeracois est un « champ de ruines ».

S'il y a des « ruines », nous savons d'où elles viennent. C'est le gouvernement SARKOZY-FILLON qui a décidé la fermeture de l'ESCAT. On nous a dit, au départ, qu'il s'agissait de réorganiser la logistique au sein des nouvelles bases de défense et on s'aperçoit à l'arrivée qu'il s'agissait de regrouper les moyens du commissariat sur un seul site, non pas sur celui qui était le mieux adapté et qui était Bergerac, mais sur celui trop étroit de Châtres qui, proche de Paris, est plus confortable pour l'état-major. Où est passée la politique d'aménagement du territoire ?

Le plan local de redynamisation – un million et demi d'euros de l'Etat pour compenser 105 emplois – et des engagements comparables des autres collectivités comportait un objectif prioritaire et consensuel de développement touristique. Mais il aura fallu batailler, la représentante de la Région et moi-même, pour obtenir que le volet développement des PME soit effectivement retenu.

La même problématique vaut pour le site SNPE. Si nous pouvons amener des entreprises de l'extérieur, on s'en réjouira, mais notre meilleure chance de créer des emplois c'est de donner aux PME locales toutes les chances de se développer et de diagnostiquer rapidement les facteurs – financement, terrains, qualifications – qui les en empêchent. Je note au demeurant, parce que je suis honnête, que si l'Etat n'a pas suffisamment apporté sur l'ESCAT, que s'il n'a pas eu le courage ou la volonté de demander suffisamment à la SNPE, il est en revanche présent, sur les projets individuels de développement des entreprises à travers les crédits publics du FRED qui bénéficient ou vont bénéficier à plusieurs entreprises bergeracoises.

Quant à la SNPE, je reste plus que jamais vigilant sur les perspectives d'Eurengo et sur les risques de regroupement à l'échelle nationale ou européenne, sujet sur lequel je rencontre mardi prochain le président de la SNPE.

Et je voudrais dire aussi au sinistre prophète des « champs de ruines », que s'il y a des inquiétudes dans la viticulture, nous savons là aussi d'où elles viennent.

Si le ministre de l'Agriculture en fonction en 2008 n'avait pas acquiescé à la suppression programmée des droits de plantation

pour 2016, nous ne serions pas engagés aujourd'hui dans une bataille de rattrapage dont la responsabilité n'incombe pas à l'Europe mais bien aux États.

Enfin, s'il y a une vraie menace de « champ de ruines », c'est bien dans l'affaiblissement de la présence médicale en milieu rural, et aussi de plus en plus dans nos villes moyennes, qu'il faut la chercher.

Je me suis battu en vain, ces dernières années, contre les ministres de la santé publique pour demander qu'il y ait une régulation de l'installation des médecins, non pas autoritaire mais contractuelle. De même que je m'étais battu en 2007 avec les professionnels de l'hôpital pour obtenir des décisions d'investissement heureusement confirmées. Et je voudrais dire à mon successeur à la mairie que c'est bien de s'afficher, par un superbe montage photographique devant l'hôpital, mais que ce serait encore mieux de se battre pour développer la filière de soins de suite gériatrique dont les insuffisances risquent de bloquer toute une part des développements futurs de l'hôpital de Bergerac. C'est la demande que j'adresse pour ma part à la directrice de l'Agence régionale de Santé, Madame Klein.

J'ajoute que je regrette la rupture du dialogue que j'avais toujours veillé à assurer entre l'hôpital et la clinique.

Enfin, j'ai lu avec un certain amusement que je n'étais pas un « rassembleur » mais un « rabatteur ».

Rassembleur, ce n'est pas à moi d'en juger (aussi, je m'en remets à vous).

Mais rabatteur, je le suis certainement en matière de projets, pour une municipalité qui n'en a pas beaucoup.

Qu'on en juge.

L'ANRU, que nous avons organisé et lancé et que la nouvelle municipalité s'est pleinement approprié, ce dont je me réjouis pour les Bergeracois. Le parc de Pombonne et la coulée verte du Caudeau qui séduisent tellement M. Rousseau qu'il voudrait faire quotidiennement croire qu'il en est l'auteur.

Le plan lumière. Pour nous, c'était les quartiers périphériques de Bergerac. Pour l'équipe en place, ce sont les monuments du centre ville, et comme il n'y a pas eu d'entente avec le Syndicat départemental d'énergie, on parle désormais de faire appel à un partenaire privé. Les grands groupes privés de service, la

fermeture de l'accueil de jour à la MAT, les projets de vidéosurveillance ; vers quelles eaux sulfureuses navigue donc aujourd'hui la municipalité bergeracoise ?

La piscine. C'était notre objectif prioritaire en 2008, et de nouveau l'un de mes objectifs majeurs aux dernières cantonales. Et là, je suis très satisfait puisque la municipalité a enfin retenu ce projet devenu urgent. Et j'ajoute, pour être juste, que le choix de pont Roux me paraît être un bon choix à condition, comme l'a dit une élue municipale et régionale, que l'on ne fasse pas une baignade à deux vitesses, celle du Pont Roux et celle de Pombonne.

La Bibliothèque Médiathèque. Là, je suis désolé de le dire. On ne pourra pas se contenter du replâtrage que la municipalité esquisse aujourd'hui. C'est d'une vraie médiathèque, située dans un centre-ville qui a plus que jamais besoin d'être ranimé après le départ d'EPSECO et du CEFPROSSCE, dont Bergerac a besoin et, je l'ai dit, d'un maillage territorial avec tous les acteurs concernés.

Quant aux routes, j'ai discrètement apporté, à travers les crédits d'opération locale de sécurité, les moyens financiers qui

manquaient pour finir l'aménagement des abords du lycée Maine de Biran. Je souhaiterais que le dossier de réaménagement de l'ancienne RN 21 dans la traversée de Bergerac, où l'Etat et le département sont tous les deux présents, progresse plus rapidement et avec un peu plus d'ambition. Je salue les travaux du boulevard Jean Moulin, mais je regrette les retards pris sur les axes transversaux –rue Sully Prud'homme et rue du Tounet. Il est important de s'intéresser aussi aux quartiers extérieurs.

Mesdames, Messieurs, nous avons la chance de vivre dans une ville, dans un arrondissement, dans un département qui, malgré la crise, gardent de fortes potentialités. C'est à nous tous qu'il revient de se battre pour leur donner corps. C'est à nous tous qu'il revient de faire les choix qui nous permettront d'avancer et de continuer. Croyons dans les forces du Bergeracois. Croyons dans la France et dans l'Europe.

Bonne année 2012.

Daniel GARRIGUE.